

Strasbourg / Forum des auto-entrepreneurs aujourd'hui

David Herrgott, étudiant et patron

Étudiant à Strasbourg David Herrgott est aussi depuis 2009 entrepreneur à ses heures, développant commercialement le site internet qu'il avait créé... dès 2001.

? David Herrgott est un patron très occupé. L'atteindre sur son portable suppose d'avoir de la chance, ce qui est mon cas : « Mon entreprise me prend plusieurs heures par jour. Mais on ne compte pas les heures, quand on est chef d'entreprise, on le fait par passion... », affirme cet étudiant strasbourgeois de 22 ans, qui vise un master en aménagement du territoire. Formation qu'il aura acquise d'ici un an.

L'impression d'essayer les plâtres

Le jeune homme s'est inscrit pour la journée d'information spéciale organisée ce matin à Strasbourg (notre encadré) par l'Union des auto-entrepreneurs. Mais il n'aura finalement pas le temps de s'y rendre à cause de ses cours.

« Nous ne devons pas être très nombreux à être à la fois étudiant et entrepreneur. Mon travail est complémentaire de ma vie à l'université. Je regrette cependant que l'université, qui a reconnu le statut de salarié, n'a pas encore fait place à celui d'étudiant-entrepreneur », explique David Herrgott.

De 8h30 à 18h à l'ISEG

Le Forum de l'Union des auto-entrepreneurs est organisé aujourd'hui à partir de 8h30, dans les locaux de l'ISEG, 4 rue du Dôme à Strasbourg. Une conférence avec François Hurel, son président, est prévue en début de matinée, suivie d'ateliers pratiques et de rencontres avec des professionnels. Entrée libre. Contact www.forum-union-autoentrepreneurs.com



David Herrgott « A mes yeux c'est la possibilité de mettre en valeur une activité personnelle » (Photo DNA - Miche Frison)

Il a un peu le sentiment d'être un pionnier mais aussi d'essayer les plâtres. Il en donne un autre exemple avec le dispositif d'aide au chômeur créateur ou repreneur d'entreprise (ACCRE). Lorsqu'il s'est déclaré en auto-entrepreneur, l'ACCRE n'avait pas encore été adaptée au nouveau statut. Et David n'a pas pu bénéficier, de ce fait, d'une réduction des cotisations sociales...

« J'ai rempli mon dossier en ligne début janvier 2009 pour démarrer en février. Mon but était d'institutionnaliser le site d'informations ferroviaires que j'avais créé en 2001. » A l'adresse www.webtrains.net, on découvre en effet un site

très riche, ouvertement dédié aux « ferrovipathes », les passionnés du rail. « Non, je ne suis pas d'une famille de cheminots ! », répond patiemment pour la énième fois David Herrgott.

Des difficultés pour s'inscrire

Par contre, entrepreneur, il l'est pleinement, même s'il reconnaît qu'il n'a pas pour objectif actuel de vivre de son entreprise qui commercialise des bannières publicitaires. « A mes yeux c'est la possibilité de mettre en valeur une activité personnelle, une passion. Cela peut être aussi un tremplin pour se lancer. C'est

une forme juridique suffisamment souple pour s'adapter à mon activité. J'avais commencé à me poser des questions sur mon statut en 2007. Lorsque j'en avais parlé à l'organisme compétent, on m'avait ri au nez... Dès que la possibilité en a été ouverte, j'ai sauté dessus. Pour moi, c'était enfin la possibilité de légaliser mon activité ».

David Herrgott est de sa génération, donc comme un poisson dans l'eau de la webéconomie. Mais il reconnaît qu'il a connu des difficultés pour s'inscrire, ne sachant pas de manière évidente de quel centre de formalités des entreprises il dépendait.

Antoine Latham